

L'ANTIVIVISECTION 3^{ème} TRIMESTRE 2022 – N°206

Revue trimestrielle pour l'abolition de la vivisection

Et de toutes expériences sur les animaux

JE ME DEMANDE S'IL VA RÉAGIR COMME
N'IMPORTE LEQUEL D'ENTRE NOUS ?



LIGUE FRANCAISE CONTRE LA VIVISECTION -14, Rue Simon Vauquier – 37520 LA RICHE

ligue-française-contre-la-vivisection.fr Tél : 06-35-43-81-19 (Présidente) Mail : lfcv37@gmail.com

L'ANTIVIVISECTION

3^{ème} trimestre 2022 N°206

(Juillet- Août- Septembre)

SOMMAIRE :

P3 / Deux informations capitales

P4-7 / Constat d'huissier de l'AG ordinaire

du 25 juin 2022

P8-16 / Brochure du Dr Jacques KALMARD

« Micro toxicité et Méthodes Substitutives »

Cette personne qui a dirigé la Ligue pendant de nombreuses années nous a quitté depuis quelques années.

L'ANTIVIVISECTION	
Publication officielle de la Ligue Française contre la Vivisection et contre l'expérimentation sur les animaux. Fondée en 1956.	
Membre de la Coalition Européenne pour mettre fin aux expérimentations animales	
Membres Fondateurs : JEAN DURANTON DE MAGNY †, DOCTEUR J.M. KALMARD †	
Présidente en service : Annette Philippe	Commission paritaire : n°71094 Dépôt légal : à parution Maquette : Eral Tribune - Tours Imprimeur : Eral Tribune - Tours
Directeur de la publication : Annette Philippe assistée du comité de rédaction	La reproduction des articles contenus dans ce numéro, est interdite sans autorisation préalable. La Rédaction n'assume pas la responsabilité des opinions émises, sous leur signature, par les auteurs

Les retardataires qui ont oubliés de renouveler leur adhésion pour 2022, un bulletin est joint avec la revue. Merci pour votre soutien.



« Le vivisecteur arrive !
L'ombre du scalpel ! »

“ Tant que l'Homme continuera à être le destructeur impitoyable des Etres animés des plans inférieurs, il ne connaîtra ni la santé ni la paix. Tant que les Hommes massacreront les bêtes, ils s'entretueront. Celui qui sème le meurtre et la douleur, ne peut en effet, récolter la joie et l'amour !”

PYTHAGORE

INFORMATION CAPITALE,

En cette période de vacance, les abandons se multiplient et nous avons beaucoup de difficulté à subvenir à leurs besoins. Nous avons procédé à de nombreuses stérilisations et castrations mais faute de moyens nous ne pouvons continuer. **Je fais appel à votre générosité et je vous en remercie.**

Une minette d'environ 3 mois abandonnée vendredi 5 août est à l'adoption. Elle sera stérilisée à 5 mois (délais légal). Elle s'entend parfaitement avec les autres chats de la maison de retraite « Les Calinous ». Si vous désirez l'adopter, contactez-moi au : 06-35-43-81-19

Il y a également un chat de 3 ans qui m'a été confié pour deux semaines, mais les propriétaires refusent de le récupérer, le motif étant qu'il a fait ses crottes dans la cour et qu'il y a des odeurs.... Quand il sera moins traumatisé, je le mettrai à l'adoption. **Cette année, c'est le record d'abandon.**

Les chiens abandonnés sont pour une grande partie, des victimes de maîtres qui les ont adoptés pour sortir de chez eux en période de Covid. Maintenant que nous sommes libres, les chiens retournent dans les refuges. **HUMAINS DE LA HONTE...**

Nous avons une généreuse donatrice qui a acheté deux chalets avec grillage pour la campagne de stérilisation, et je remercie vivement Mme CA.. Anne Marie pour son élan de générosité.

Votre dévouée présidente - Annette PHILIPPE



AUTRE INFORMATION CAPITALE,

Un ancien administrateur qui vient de perdre son premier procès contre la Ligue se permet de contacter les adhérents avec des propos diffamatoires à mon encontre et à l'encontre de la Ligue. Si vous avez été victime d'un appel téléphonique de cette personne, merci de m'en informer au plus vite.

Votre dévouée présidente - Annette PHILIPPE

